



Spécial 251(Bis) : Assemblée Générale (Convocation)

Mars 2024

Association des Anciens de Procida, Hoechst, Roussel, AgrEvo, ProdeTech
(diffusion générale)

Marseille, le 13 février 2024

Madame, Monsieur,

"Au plaisir de se retrouver..."

Nous avons le plaisir de vous inviter à l'Assemblée Générale annuelle de notre Association qui se déroulera à partir de 10 Heures le :

Mardi 12 Mars 2024

10h à 10h30 : Accueil, émargements et retrouvailles
10h30 : ASSEMBLÉE GÉNÉRALE suivie du BUFFET
Lieu : **Salle du CMA - 100 Bd de La Barasse - 13011 MARSEILLE**

Afin de faciliter l'organisation du Buffet :

**Merci de bien vouloir répondre impérativement et rapidement
avant le 1er MARS 2024**

- soit en cliquant sur le texte ci-dessus
- soit par courriel, par téléphone, ou en renvoyant le bulletin-réponse au bas du verso de cette page

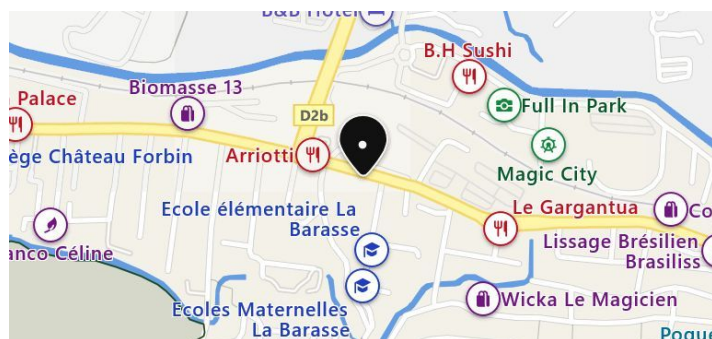
Pour vous y rendre

En venant d'Aubagne sortie La Penne sur Huveaune, puis suivre La Valentine, direction La Barasse.

En venant de Marseille, sortie 5B, puis direction La Barasse.

Parking de la gare à quelques mètres en face.

GPS : N43° 17' 7.18", E5° 29' 56.7"



Vous pourrez également profiter de cette journée pour régler votre cotisation 2024 (chèques uniquement, nous ne prendrons pas les espèces.)

Très cordialement,
La Présidente

La Secrétaire





Spécial 251 : Assemblée Générale (Convocation)

Mars 2024

Association des Anciens de Procida, Hoechst, Roussel, AgrEvo, ProdeTech
(diffusion générale)

Chaque résolution fera l'objet d'un vote des Membres de Droit.
L'ordre du jour est le suivant:

1° résolution : Rapport moral d'activité

2° résolution : Rapport financier : Présentation et approbation des comptes de l'exercice 2023. Présentation du Budget 2024

3° résolution : Cotisations 2025

- Cotisation individuelle : 18 € (Membres de Droit ou Membres Affiliés)
- Cotisation couple : 28 € (Membres de Droit ou Membres Affiliés)

4° résolution : Renouvellement partiel des membres du Conseil d'Administration

Questions diverses :

Afin de faciliter la participation de chacun, l'Association propose de favoriser un covoiturage (*).

N'hésitez pas à prendre contact avec l'Association au **06 22 21 43 21** ou directement par courriel à l'adresse suivante : association.aphrap@gmail.com

(*) Rappel: L'APHRAP pourra octroyer une participation aux frais de déplacement (forfait de 70 €/véhicule) pour les adhérents qui viennent de loin (au-delà de 100 km) s'ils sont en covoiturage avec des Membres de Droit.

☞ Il est rappelé à nos membres non-internautes que, s'ils souhaitent obtenir le Listing Adhérents 2023 (Membres de Droit et Membres Affiliés), ils doivent en faire la demande sur le répondeur téléphonique de l'APHRAP (06.22.21.43.21).

APHRAP : Les Airelles, 3 rue Courencq - 13011 Marseille
Tél. : 06.22.21.43.21 - E-mail : association.aphrap@gmail.com
Notre site internet : <http://www.kananas.com/aphrap2844/>
Responsable de la publication : Patricia NEYRON

✂

M, Mme (Nom, Prénom) :

(cocher la case choisie)

assistera au Buffet, et sera accompagné(e) de : personne(s) non adhérente(s) à l'APHRAP.

n'assistera pas au Buffet.